

ECOGENE



DÉTRUIT LE FRELON ASIATIQUE

INSECTICIDE GUÊPES



**FOUDROIE INSTANTANEMENT
GUÊPES & FRELONS ASIATIQUES**

**JET PUISSANT
LONGUE PORTÉE
6 MÈTRES**



INSECTICIDE GUÊPES - NIDS DE GUÊPES - FRELONS ASIATIQUES

INDICATIONS CONSOMMATEURS

L'insecticide spécial nids de guêpes et frelons ECOGENE élimine radicalement les insectes isolés, les nids de guêpes et les nids de frelons. Son action foudroyante repose sur l'association de plusieurs substances actives qui paralysent instantanément les insectes et qui assurent une excellente persistance d'efficacité dans le temps. Très pratique, le système de pulvérisation longue portée permet de traiter les nids à distance (jusqu'à environ 6 mètres). Evacuer tout organisme à sang froid et à sang chaud, les denrées alimentaires de la zone à traiter.

MODE D'EMPLOI : APPLICATION EXTÉRIEURE UNIFORMEMENT

Bien agiter avant de pulvériser. Ne pas vaporiser face au vent. Tenir l'aérosol à la verticale et pulvériser dans l'air 1 à 2 secondes pour des insectes isolés et pendant 15 à 20 secondes pour un essaim. Dans le cas d'une application sur nid de guêpes : utiliser le soir de préférence quand les insectes sont rentrés au nid, vaporiser sur le nid en se tenant à quelques mètres de distance, vidanger complètement l'aérosol et laisser le produit agir (en général 24 heures sont suffisantes pour faire cesser l'activité du nid). **Fréquence d'application** : à renouveler en présence d'insectes ou dès réapparition d'un nid.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Contient 3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de m-phénoxybenzyle, perméthrine [ISO] [52645-53-1]. Peut produire une réaction allergique. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Aérosol extrêmement inflammable. Réagit sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas respirer les aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C / 122 °F. Éliminer l'emballage vide et les produits non utilisés conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets, par exemple par apport en déchèterie. Le recyclage de l'emballage contenant du produit sera dans ce cas proscrit. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

COMPOSITION

Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, < 2% aromatics, D-trans tétraméthrine [cas n° 1164-46-7] 2,4 g/kg. Perméthrine ISO [cas n° 52645-53-1] 1,2 g/kg. Piperonyl butoxyde [cas n° 51-03-6] 7,2 g/kg. Produit Biocide TP18, Générateur d'aérosol prêt à l'emploi (AE).

La marque ECOGENE est une marque qui existe depuis 1990 et propose des produits pour l'habitat, le terme ECO signifiant maison en grec ancien.

UFI : K96V-MAD4-J00J-ASEU



Volume net :

500 ml

Distribué par : AB7 Industries
Chemin des Monges,
BP 9, 31450 DIEYME
Tél : 05 62 71 76 88
www.ab7-industries.fr
info@ab7-industries.fr



e 3 650

réf. 121756

